

Analyse archéologique d'un moulin du village berbère de Tazlaft (Maroc, province de Ouarzazate)

An archaeological analysis of a water mill of the berber village of Tazlaft
(Morocco, Ouarzazate)

Die archäologische Untersuchung einer Mühle des Berberdorfes Tazlaft
(Marokko, Provinz Ouarzazate)

Mohamed Boussalh – Johnny De Meulemeester – Larbi Erbati – Philippe Mignot

Dans le cadre d'un projet de coopération entre le Royaume de Maroc et la Région wallonne, une mission ethno-archéologique sur les vallées des Assifs Marghane et Awnila, dans le sud du Maroc, à une trentaine de km de Ouarzazate, est menée depuis 2000.

L'enquête archéologique regroupe des chercheurs issus des institutions suivantes¹:

- pour le Royaume du Maroc:
 - la Direction du Patrimoine culturel

- le Centre de conservation et de réhabilitation du patrimoine architectural des zones atlasiques et subatlasiques (CERKAS)

- pour la Région wallonne:

- la Direction de l'Archéologie de la Division du Patrimoine
- la Direction des Accords internationaux et des Affaires multilatérales de la Division des Relations internationales
- la Délégation Wallonie-Bruxelles (Rabat)

¹ Ont participé à l'enquête: Mohamed Boussalh (CERKAS, Ouarzazate), Mustafa Jlok (CERKAS, Ouarzazate), Institut Royal de la Culture berbère, Rabat), Larbi Erbati (INSAP, Rabat), Dominique Boscicard (Ministère de la Région wallonne, Arlon), Didier Dehon (Ministère de la Région wallonne, Mons), Morgan De Dapper (Université de Gand), Johnny De Meulemeester (Ministère de la Région wallonne, Namur), Guy Focant (Ministère de la Région wallonne, Namur), Philippe Mignot (Ministère de la Région wallonne, Namur).

Le village berbère de Tazlaft au confluent des vallées des Assifs Marghane et Awnila est le point de départ d'une recherche sur les greniers collectifs (relevés et enquête orale). Les questions du peuplement de ces vallées et de l'origine des villages sont intimement liées à la gestion de l'eau.

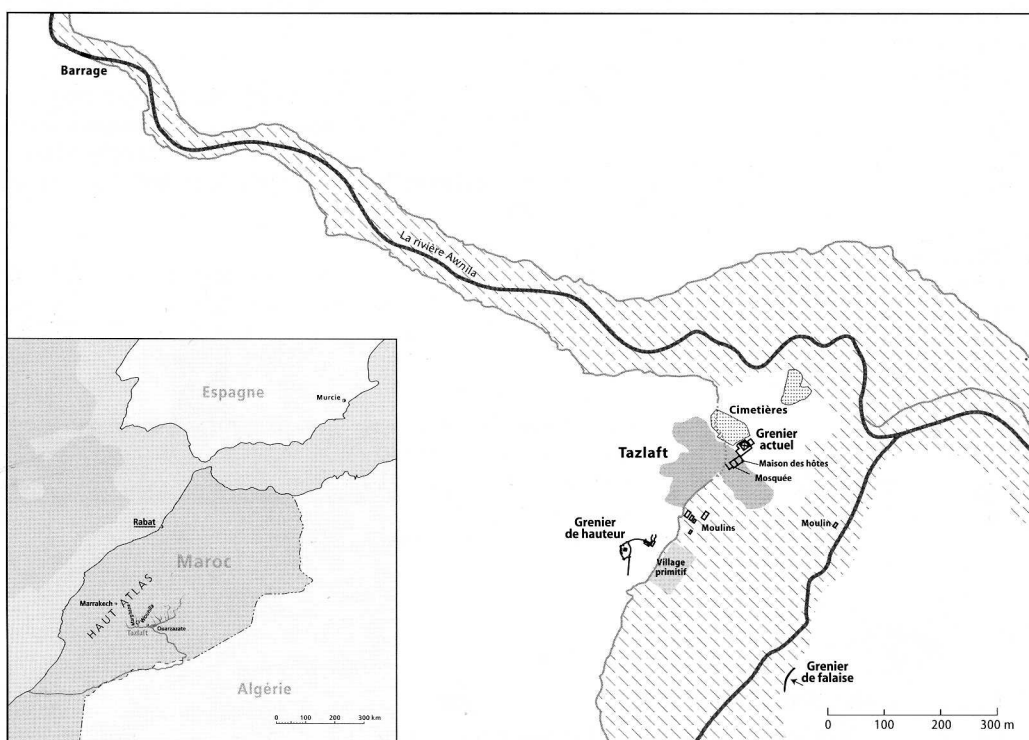


Fig. 1. Plan du village de Tazlaft et de ses réseaux hydrauliques.

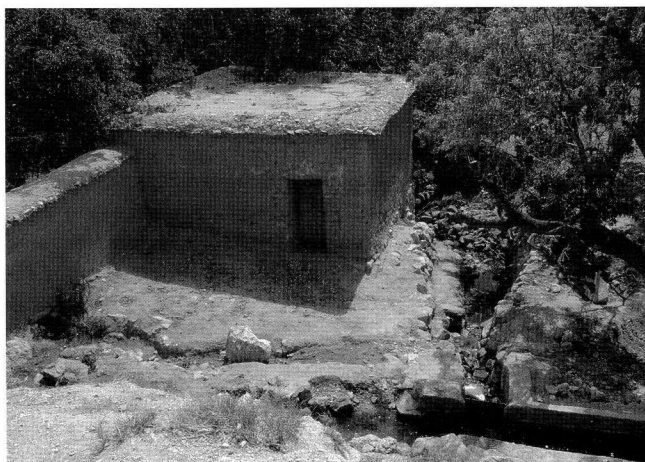


Fig. 2. Vue du moulin Ait Said ou Rahou Tazlaft (Photo: Guy Focant).

Le réseau hydraulique de Tazlaft (Fig. 1) débute par une prise d'eau dans l'Assif Awnila, à la sortie du village de Tassarda. Un second canal de moindre importance irrigue quelques terrains dans la berge concave de l'assif. Il s'agit d'une initiative privée et son entretien incombe au propriétaire des terrains irrigués. En revanche, la gestion du canal principal dépend de l'assemblée du village qui choisit un gardien des eaux chargé de contrôler toute action d'irrigation. Ainsi, chaque propriétaire a le droit d'ouvrir une vanne du canal pour arroser son champ, la durée de l'opération étant déterminée par la superficie. Toute infraction est signalée au gardien des eaux, par exemple, par le voisin lésé. S'il le veut, l'infraction est punie par l'assemblée sous forme d'une transaction en argent. Auparavant, le coupable devait organiser un repas ce qui s'avérait plus onéreux.

Le canal principal suit la rive droite de l'assif jusqu'à la table de marne sur laquelle est construit le village

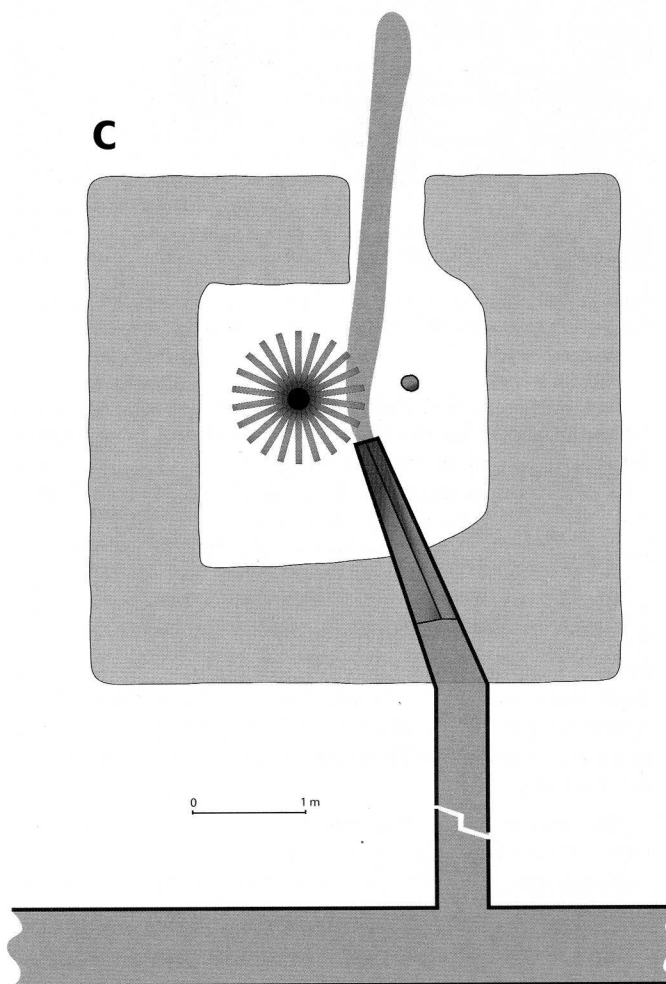
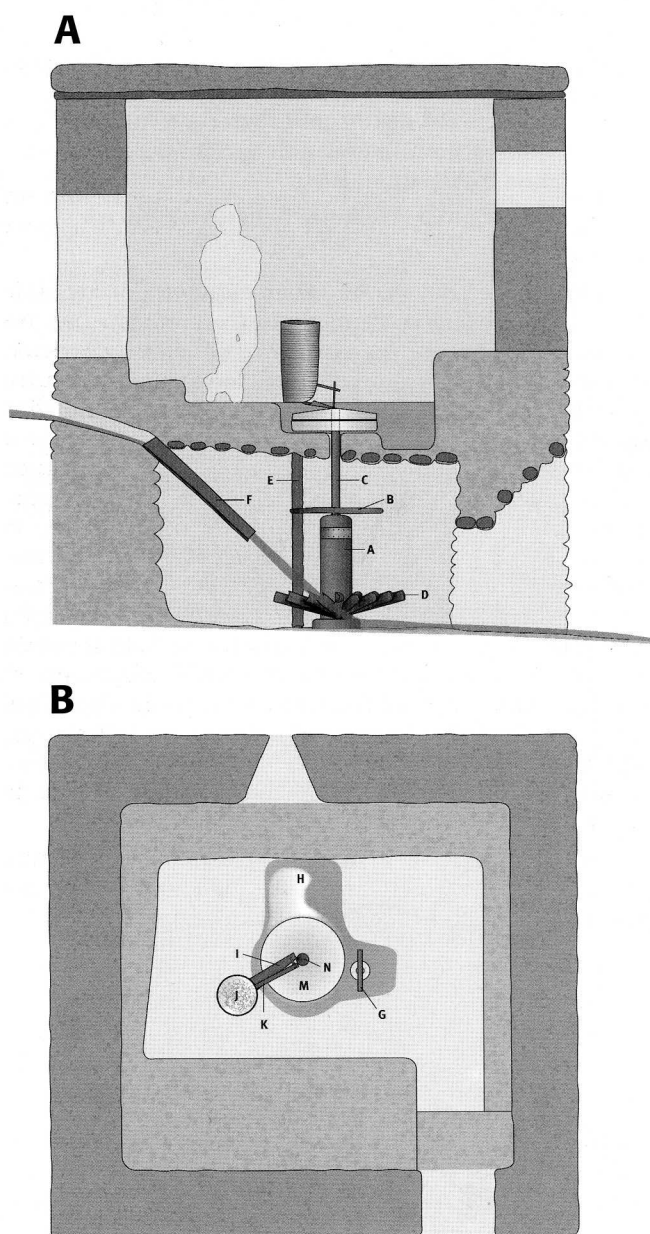


Fig. 3. Vues en plan du moulin au niveau du rez-de-chaussée et du sous-sol et coupe. Légende cf. Fig. 5.

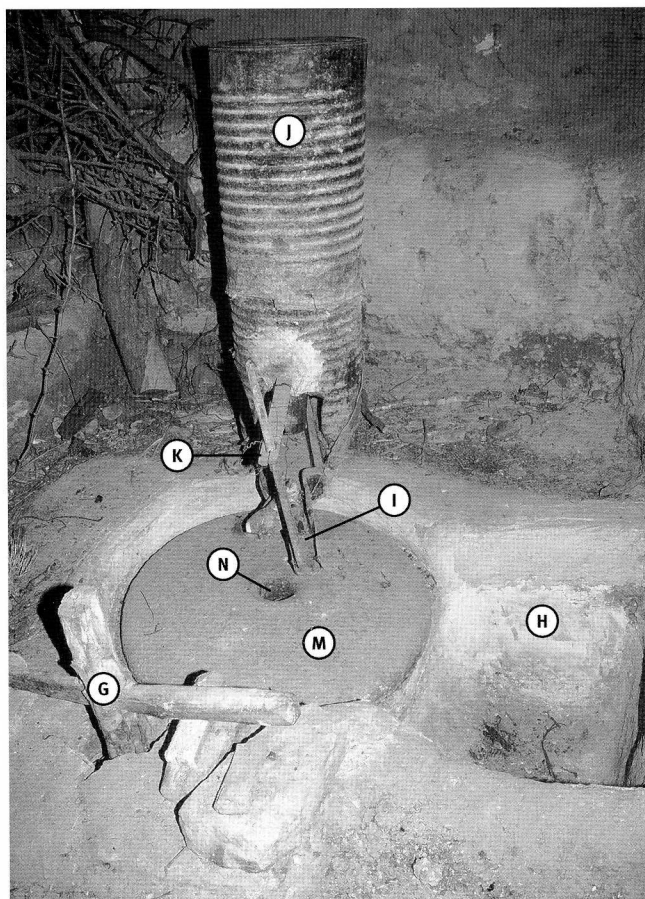
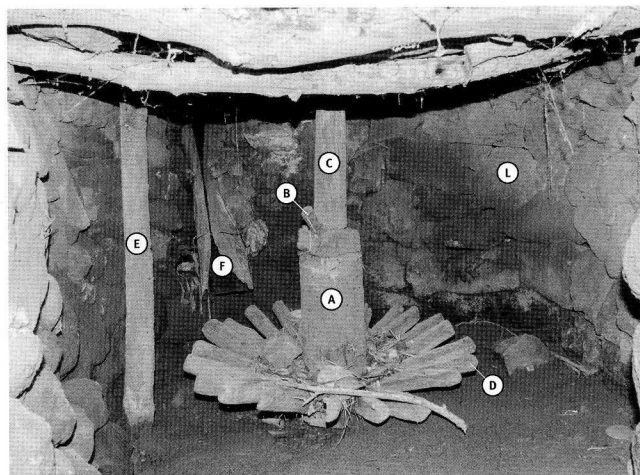


Fig. 4. Vue de la meule au rez-de-chaussée (Photo: Guy Focant). Légende des photos 4 et 5 avec en italique le terme en langue berbère (cf. Fig. 5).

de Tazlaft. Ici, il quitte le cours de l'assif Awnila et sous forme de qanat, il traverse le village à une profondeur variant entre une vingtaine de mètres, 5 à 6 m au centre et environ 3 m lorsqu'il ressort à l'air libre, à l'ouest du village. Environ tous les 20 m, une bouche un puits d'entretien et d'aération permet l'accès au canal. Actuellement, le diamètre d'ouverture de ces bouches s'est fortement élargi par le ruissellement des eaux de pluies. Le canal irrigue les terrasses de la rive gauche de l'assif Marghane à l'ouest du village. Puis, il rejette ses eaux – à la fin presque stagnante – dans l'assif Marghane. Entre-temps, plusieurs canaux secondaires et tertiaires distribuent l'eau vers les parcelles.

La communauté villageoise entretient le canal principal. Deux fois par an, chaque famille participe aux réparations. Lors des grandes crues, s'organisent des réparations extraordinaires. Deux fois par an encore, le



A. Pilon ou Auge en bois, <i>Afardout</i>	H. Auge, <i>Tarzant</i>
B. Oreilles, <i>Imzgane</i>	I. Auget, <i>Tafraout</i>
C. Arbre, <i>Asghar</i>	J. Trémie, <i>Iskel</i>
D. Pales, <i>Tichaf</i>	K. Balance, <i>Lmizane</i>
E. Frein, <i>Toghda</i>	L. Structure, <i>Lmajit</i>
F. Chute d'eau, <i>Amjajer</i>	M. Meule tournante, <i>Igherf</i>
G. Levier, <i>Toghda</i>	N. Oeillard, <i>Tamnrouf</i>

Fig. 5. Vue de la machinerie en sous-sol (Photo: Guy Focant). Légende des photos 4 et 5 avec en italique le terme en langue berbère.

canal est curé. Ainsi le temps passé à l'entretien du système hydraulique se chiffre entre 15 jours et deux mois par an.

A la sortie du village, 5 moulins à roue horizontale (Fig. 2), dont un en ruines, sont alimentés par un même canal secondaire. Celui-ci se sépare en deux, d'une part le bief qui contourne le moulin et d'autre part le canal qui déverse l'eau sur la roue installée sous la construction (Fig. 3, 4, 5). Il s'agit d'une roue à cuillers, c'est-à-dire que l'extrémité des pales obliques est incurvée. L'arbre du moulin actionne la meule tournante installée à l'étage. Le local comporte outre le logement des meules, l'auge pour collecter la farine. Les grains à moudre sont déversés dans un fût métallique, la trémie. Le déversoir, ou auget, en bois et en métal est actionné par une baguette en bois attachée au déversoir. Celle-ci frotte la meule tournante et secoue le déversoir qui fait tomber les grains dans l'œil de la meule. Devant les meules se trouve le frein qui active ou arrête la roue en changeant l'adduction d'eau. Cette eau passe sous le moulin et rejoint le canal secondaire.

Les moulins appartiennent aux familles les plus importantes du village, familles qu'on retrouve les mieux dotées dans le grenier collectif.

Mohamed Boussalh

Johnny De Meulemeester, Hertogenweg 16, 3800 Tervuren, Belgique; johnny.de.meulemeester@pandora.be

Larbi Erbati

Philippe Mignot, Ministère de la Région wallonne, Namur, Belgique